



Formation et congés payés

Par **jes05**, le **17/08/2020** à **13:47**

Bonjour,

Avec l'accord de mon employeur, j'ai effectué une formation avec mon compte de formation une formation de 15 jours. Cette formation a été repoussée plusieurs fois en raison du COVID 19.

Or la dernière date a été choisie durant la fermeture annuelle de l'entreprise.

A mon retour mon employeur m'avait retiré 13 jours de congés payés.

Est ce légal?

Par **P.M.**, le **17/08/2020** à **14:43**

Bonjour,

A priori, si c'est une formation qui devait se dérouler pendant le temps de travail, l'employeur ne peut pas vous décompter cette période de vos congés payés...